

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

N° de séance : 2023/2024 n°4

**Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024**

Date 05 février 2024 heure de début : 18h06 et fin : 20h19
Présidence : M. Bruno TOMAS, proviseur
Secrétariat : Mme GAUTIER Bérangère, professeur

Membres absents :
Membres excusés : 2
Nombre de membres présents : 21

Quorum : 16

Ordre du jour :

- I - Adoption PV du CA du 30 novembre 2023
- I - Préparation de la Rentrée 2024
- II - Questions financières
- II - Contrats et conventions
- II - Voyages et sorties
- IX - Informations et questions diverses

N° et nature des questions traitées		Nombre de feuillets
I	Conseils d'administration	
II	Gestion financière	
III	Personnels	
IV	Bâtiments	
V	Carte scolaire	
VI	Postes budgétaires	
VII	Vie scolaire, scolarité, stages	
VIII	Pédagogie	
IX	Questions diverses	

Le président



Le secrétaire

Mme .GAUTIER Bérangère

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

N° de séance : 2023/2024 n°4

**Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024**

INTRODUCTION	Réservé à l'administration destinataire
<p>M TOMAS introduit la séance.</p> <p>M TOMAS présente l'ordre du jour vote à l'unanimité.</p> <ul style="list-style-type: none">• PV du CA du 30 novembre 2023 <p>→ Adopté à l'unanimité</p>	

I - Conseils d'administration	Réservé à l'administration destinataire
<p>Préparation rentrée 2024 : projet de répartition de la DHG</p> <p>→ Présentation des documents préparatoires du Conseil d'Administration, et présentation de la DHG : volume horaire pour assurer l'ensemble des enseignements pendant 1 semaine.</p> <p>→ Présentation du tableau de la prévision des effectifs pour la rentrée 2024.</p> <p>1ere G : +1 division par rapport à la DHG définitive de la rentrée en septembre 2023</p> <p>Terminale G : -1 division par rapport à la DHG de janvier 2023. Des classes de terminales générales chargées sont à prévoir.</p>	

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

N° de séance : 2023/2024 n°4

Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024

En terminale STMG : 143 élèves sont prévus à la rentrée. Il a été proposé de créer 5 divisions à 30 élèves maximum.

18h19 : Arrivée d'une représentante d'élèves

Pour les BTS, les effectifs prévus par le Rectorat en CPME2 et CG2 permettraient de ne pas dédoubler les classes pour faire gagner des heures. Cependant, à l'issue des conseils de classe du premier semestre, il y a une incertitude sur les effectifs réels sur les BTS CG et PME pour l'année prochaine. M. Tomas demandera des moyens supplémentaires plus tard dans l'année si les effectifs réels nécessitaient des dédoublés,

1500 élèves prévues pour 48 classes.

Le lycée perd 13 heures APM (allocation progressive de moyens). On perd 71 HP (heures postes) et on gagne 12 HSA (heures supplémentaires annuelles) par rapport à la DHG présentée en janvier 2023.

Dans ce contexte, il faut faire également attention aux effets de seuil par rapport à des effectifs de groupes de spécialités ou options lourdes Terminales. La ventilation de la DHG doit en tenir compte, et nous devons garder une réserve qui permettra d'ajuster les groupes si nécessaire.

On s'interroge aussi sur l'AP en seconde (quelle harmonisation des pratiques ?) et sur le soutien à apporter aux classes de BTS pour éviter le décrochage d'élèves parfois fragiles.

=> Par rapport à la structure actuelle (Rentrée 2023 vs DHG janvier 2024) nous devons rendre 30h.

→ Il est proposé le maintien de l'AP en seconde, le maintien de l'accompagnement des professeurs principaux (une heure quinzaine) et le maintien des 21 groupes de SNT (moins de 24 élèves par groupe).

→ Maximum de conservation des dédoublés sur tous les niveaux MAIS dédoublés à la baisse en anglais et à la hausse en Physique-Chimie et en SVT. Les dédoublés pour la majorité des autres cours et spécialités sont maintenus.

→ En 2de, les groupes de langues sont toujours à effectifs moyen réduit (moins de 30 élèves), et les dédoublés en EMC sont tous maintenus.

→ En 1ere générale, l'AP français est maintenu et nombreux dédoublés dans les 1eres technologiques. Dédoublés prévus (faibles effectifs) dans les spécialités scientifiques 1G et TG.

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

N° de séance : 2023/2024 n°4

**Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024**

L'établissement souhaite :

- Permettre un accès à la culture à travers une offre importante d'options :
ECLA / HIDA / Danse / Arts P.

- Permettre une pratique sportive performante avec l'option EPS et la section sportive athlétisme-

Valoriser l'image scientifique du lycée en 2de, avec IRM/Maths en Jean, sciences labo, Bio Tech. Une réflexion est portée sur l'élargissement du secteur pour les STL.

A savoir que : Monsieur le Recteur propose au LEF d'expérimenter un secteur élargi et de flécher une ou deux options permettant à des élèves qui ne sont pas du secteur de venir en seconde au LEF. S'ils choisissent la filière STL. Les élèves bénéficieront d'un bonus Affelnet pour accéder à la filière. Cela permettrait de consolider la filière voire d'augmenter les effectifs dans celle-ci.

Cette offre de formations très importante est gardée pour l'année à venir.

→ Présentation de la DHG / TRMD

En italien, le poste est un CSR.

En HG, il y a des incertitudes concernant les départs et les postes à garder ou à modifier. Sur demande de l'équipe, en lien avec le proviseur, l'un des postes vacants est supprimé mais l'établissement demande un BMP (bloc de moyens provisoires) de 9h. Une attention particulière est portée sur les groupes qui pourraient augmenter en DGEMC ou HGGSP.

Question de parents d'élèves :

Que signifie « Quotité M. Gouchon ? »

→ Nous ne sommes pas encore sûrs que le collègue concerné sera sur une quotité complète (18h). Cela est aussi à surveiller pour la rentrée.

En Maths, il y a le souhait de créer un BMP de 18h. Un équilibre des heures a été trouvé entre les mathématiques et les NSI.

En SVT : l'établissement rend 9h, car Mme. Catanzano fait la moitié de son service à l'INSPE.

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

N° de séance : 2023/2024 n°4

Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024

En EPS : un poste de contractuel alternant sera toujours là à la rentrée, selon le souhait de l'équipe EPS.

En éco-gestion : suppression d'un poste comptable, la décision a été prise avec l'équipe. Nombreuses heures supplémentaires indiquées mais à voir au regard de la pondération à 1,25.

Lors de ce CA, les représentants du CA doivent se prononcer sur :

- la répartition proposée,
- la suppression du poste en HG,
- la suppression définitive du poste en économie-gestion comptable.

Cela se fait dans le cadre d'une deuxième année consécutive de baisse significative de la DHG. Mais le Proviseur maintient plusieurs volontés : poursuivre l'accompagnement, garder un maximum de dispositifs de soutien et de dédoublements existants, la volonté de garder une offre très importante de formations (11 spé, 5LV, 9 options, 5 dispositifs), la volonté de réduire l'impact RH des propositions sur les postes.

L'établissement va remonter la DHG avec une petite réserve de 13h. Cela peut-être un problème notamment pour les BTS si pas de dédoublements.

→ **Prise de paroles des enseignants élus :**

Les enseignants dénoncent la baisse de dotations d'heures qui mène à l'aggravation des conditions de travail des enseignants et plus largement des personnels de l'éducation nationale. Ils dénoncent aussi l'aggravation des conditions d'apprentissage des élèves, dans un établissement défavorisé où les élèves sont fragiles notamment sur les filières STMG.

M. Tomas répond que le maximum est fait avec les moyens donnés et propose une DHG équilibrée.

→ **Question des parents d'élèves :** s'il y a suppressions de postes en histoire-géographie et en éco-gestion, dans le cas d'une absence d'un professeur, sera-t-il compliqué de trouver des remplaçants ? M. Tomas répond qu'il n'y a pas d'inquiétudes à avoir concernant l'histoire-géographie mais est moins affirmatif concernant le poste en éco-gestion.

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

N° de séance : 2023/2024 n°4

**Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024**

Une interruption de séance est demandée par Mme Gautier, représentante des enseignants.

Après l'interruption, les parents ajoutent deux choses :

- Leur inquiétude par rapport aux remplacements des professeurs en éco-
gestion

- Ils apportent leur soutien au propos des professeurs sur la DHG où la baisse
des heures va à l'encontre des volontés de l'État.

Vote : DHG adoptée à 8 pour, 5 contre et 8 abstentions

II - Questions financières

**Réservé à
l'administration
destinataire**

Questions financières

→ Don du comité de jumelage, dans le cadre de l'échange Franco-allemand, de
1700€.

Adopté à l'unanimité.

→ Clefs d'ascenseurs : doivent être remplacées. Le prix est de 132€/unité.

Adopté à l'unanimité.

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

N° de séance : 2023/2024 n°4

Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024

II - Contrats et conventions	Réservé à l'administration destinataire
<p>→Convention d'accueil de l'association française des professeurs de chinois en stage de formation du 5 au 9 juillet 2024. Accueil à l'internat, à l'amphithéâtre et dans la salle du CA. 85 personnes seraient présentes. 9,30/nuit + 11€/h de l'utilisation de l'amphithéâtre, pour un total de 3000€ de rentrée d'argent pour l'établissement.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>→ Présentation de la convention de stages de 2de, du 17 au 28 juin. Aucune information n'a été donnée concernant ces stages. Cependant, une circulaire nationale doit être diffusée, des informations doivent être données début février et une FAQ doit être élaborée par le Ministère, Question de parents d'élèves : les élèves qui feraient leur stage sur Montargis pourront-ils utiliser l'internat ? Réponse : Oui, mais pour les internes uniquement.</p> <p>Adopté à la majorité, avec 3 abstentions.</p>	
II - Voyages et sorties	Réservé à l'administration destinataire

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

**Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024**

→ Sortie économique et juridique à Paris portée par M. Delage et Mme Vigneron. Initialement prévue le jeudi 14 mars (notée dans la fiche d'informations), la sortie est finalement prévue pour le jeudi 11 avril. Elle concerne les BTS GPME et CG. Coût totale de la sortie : 1471€ (train pour 47 personnes + métro + entrée à la cité de l'économie). Coût réparti entre la taxe d'apprentissage de 987€ et le lycée qui prendra en charge le métro et l'entrée pour un coût de 484€.

Vote : Adopté à l'unanimité

→ Mme Goiset prévoit l'intervention au lycée d'une comédienne dans le cadre de l'amitié franco-allemande le 21 mars. Coût : 635€. Ce projet est pris en charge par le Pass-culture (frais de transport compris).

Vote : Adopté à l'unanimité.

→ Sortie portée par Mme Franch pour aller voir la Comédie française au cinéma, le 23 février. 34 élèves concernés et deux accompagnateurs. Coût : 175€, pris en charge par le Pass culture.

Adopté à l'unanimité.

→ Sortie portée par Mme Guichard pour aller voir Le malade imaginaire à l'Alticiné, le mardi 19 mars. 105 élèves concernés. Coût : 252€, pris en charge par le Pass culture.

Adopté à l'unanimité.

→ Sortie portée par Mme Flaicher pour se rendre au Festival d'histoire de l'art à Fontainebleau, le 30 mai 2024. 51 élèves et 4 accompagnateurs concernés. Coût : 530€. Une participation des élèves est prévue, à hauteur de 9,64€/élève. Le reste est pris en charge par le lycée.

adopté à l'unanimité.

→ Lecture de motion concernant le rotary club :
La motion est présentée par les professeurs et inscrite au PV.

Réponse de M.Tomas :

- La sortie a été votée en Commission permanente et non en CA, car la préparation de cette sortie prévue le 12 mars prend plus de temps que d'autres sorties. Il était nécessaire de la proposer en amont.

- Il ne s'agit pas d'une fédération mais d'une fondation, qui est un organisme de mécénat créé par un ou plusieurs donateurs privés pour des actions d'intérêt général, à but non lucratif.

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

N° de séance : 2023/2024 n°4

Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024

- 8€ ou moins seront reversés à cette fondation, l'autre partie du billet sera reversée au cinéma qui diffuse le film. Le Rotary club est seulement l'interface entre la fédération et les établissements scolaires.

- Il est également important que le lycée vive dans son environnement et qu'il ne se ferme pas. Le Rotary club est un partenaire important qui permet, par exemple, aux lycéens de trouver des stages en entreprise. De plus, il intervient dans le lycée pour le concours d'éloquence, avec une remise des prix.

- Les proviseurs des établissements ont fait remonter le prix élevé de la place 13€/élève (sur les 15€ du prix de la place). Le Rotary prend finalement 5€ sur les 15€ et le prix par élève descend à 10€.

- Le dossier pédagogique donné par le Rotary club est réalisé en partenariat avec le Rectorat, des IPR et le distributeur du film.

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

N° de séance : 2023/2024 n°4

Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024

IX - Informations et questions diverses

Questions parents élèves :

→ Quel état des lieux des absences des professeurs ? D'autres absences sont-elles prévues ?

En SES : une collègue est partie à la rentrée 2023 pour occuper d'autres fonctions, son poste a été pourvu en début d'année scolaire mais la collègue a choisi de mettre sa carrière entre parenthèse à partir de mi-octobre. La mobilisation a permis de trouver un enseignant contractuel, arrivé en novembre : M. Gatfaoui. Mais il va partir aux vacances de février. Le rectorat et les IPR sont prévenus.

En espagnol : une collègue a été arrêtée quelques mois avant de revenir à mi-temps le 1er février. Remplacée pendant 3 mois par un enseignant contractuel à temps plein (venu d'Orléans). Le rectorat lui a proposé un autre poste à temps plein plus proche d'Orléans, il ne reviendra pas pour compléter le mi-temps (9h d'enseignement).

En anglais : une collègue est arrêtée depuis septembre, la stagiaire a abandonné le poste en début d'année et un enseignant titulaire est actuellement en congé paternité. L'équipe absorbe beaucoup d'heures. Le rectorat a proposé la venue d'un remplaçant jusqu'au 31 août mais si la collègue absente revient avant cela posera un problème (2 personnes pour 1 poste). Il a donc été décidé que la personne remplacerait à partir de jeudi 8 février et jusqu'au 15 mars.

Les membres du CA remercient l'équipe d'anglais qui se donne beaucoup pour les élèves en prenant des heures supplémentaires.

→ Quelles informations sur les stages de seconde ?

Les stages de fin de seconde auront lieu du 17 juin au 28 juin. Nous avons la convention, mais aucune autre information sur la mise en œuvre opérationnelle n'a été donnée pour le moment par le Rectorat et le Ministère. La communication aux familles devient urgente et ces informations sont nécessaires

→ Téléphonie (absence de réseau 4G/5G à l'intérieur des bâtiments) : le directeur informatique de la région a été sollicité. Pas d'installation d'une antenne dans le lycée envisagée car délais d'installation trop long (2 ans). La surélévation de l'antenne existante n'est pas possible. 10 bornes DECT ont été installées pour l'internat et les logements. La téléphonie via le wifi est à l'étude. Le répéteur Wi-Fi n'est pas une solution viable puisqu'il y a un mauvais signal et il ne ferait qu'amplifier ce mauvais signal. Une des solutions proposées au

Établissement : 0450040Z
Lycée en Forêt
Avenue L. M. Chautemps
MONTARGIS

N° de séance : 2023/2024 n°4

**Procès-verbal
de la séance du conseil
D'administration
Du 05 février 2024**

provisoire est de demander directement à l'État, au-delà des alertes et demandes déjà effectuées auprès des différents interlocuteurs.

Questions enseignants :

→ Question sur la sécurité des élèves et du personnel aux abords du lycée (automobilistes qui roulent beaucoup trop vite autour du lycée). Le 15 février, une réunion est prévue au commissariat avec la police municipale, la police nationale et les chefs d'établissements. M. Tomas abordera la question.

→ Question sur la fermeture de la vie scolaire à partir de 11h30 :

Mme Leroyer a accepté d'aller déjeuner plus tard pour que le bureau reste ouvert afin de recevoir les élèves, en cas de besoin. L'équipe Vie scolaire fonctionne actuellement avec deux à trois personnels en moins.

→ Question sur la fermeture de l'infirmerie le vendredi de 10h30 et 12h30 :

Il y a une réunion de l'administration sur ce créneau où se rendent les deux infirmières. En cas d'urgence, les infirmières ont toujours leur téléphone et restent joignables. Il est aussi possible de venir directement au bureau où se déroule la réunion.

Informations diverses :

→ Mise en place d'une expérimentation au sein du lycée :

L'outil MIA (Module Interactif Adaptatif) évoqué par M. Attal et M. Macron est un programme de soutien utilisant l'intelligence artificielle pour accompagner les élèves de 2des en Mathématiques et Français. Réflexion : faut-il travailler avec ou contre l'IA ?

Le LEF a été contacté par le Rectorat pour expérimenter ce dispositif. Les IPR Maths et Lettres seront en appui.

La réponse devait être donnée le jour du CA. Test à faire en maths et en français jusqu'à la fin de l'année scolaire. Deux collègues seraient intéressées. L'outil serait proposé au lycée à la rentrée à tous les enseignants, sans obligation de l'utiliser.

Fin de la séance à 20h19